

gestion

location

achat - vente

copropriété

Votre immeuble

VILLA BRIARDE
 N° S2 33/0506

Votre référence client

33/04343.E MG

M/ME REVELLAT EVELYNE
 129 BOULEVARD PASTEUR
 94360 BRY SUR MARNE

Evry, le 31 mars 2015

REVENUS FONCIERS 2014 pour information

Madame,
 Si vous ne pouvez - ou ne souhaitez pas - bénéficier du régime du micro foncier, vous trouverez ci-après selon les éléments en notre possession, le détail des lignes à compléter dans votre déclaration 2044 ou 2044 spéciale.

210 Recettes		
211 Loyers bruts encaissés	7.593	211
212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires		212
213 Subventions ANAH-indemnités d'assurance-recettes diverses		213
214 Valeur locative des propriétés dont vous vous réservez la jouissance		214
215 Total des recettes: lignes 211 à 214	7.593	215
220 Frais et charges		220
221 Frais d'administration et de gestion	1.268	221
222 Autres frais de gestion (20 euros par local)	20	222
223 Primes d'assurances (à compléter éventuellement)		223
224 Dépenses travaux d'amélioration, de réparation et d'entretien(voir 400)		224
225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire	165	225
226 Indemnités d'éviction, frais de relogement		226
227 Taxes foncières, taxes annexes, CRL payée en 2014 (à compléter)	733	227
228 Déductions spécifiques % de la ligne 215 (à compléter éventuellement)		228
229 Déduction pratiquée en 2014 au titre de l'amortissement à compléter		229
230 Provisions pour charges de copropriété (à compléter éventuellement)	1.237	230
231 Régularisation des provisions pour charges déduites en 2013	581	231
240 Total des frais et charges: lignes 221 à 230 - ligne 231	2.842	240
250 Intérêts d'emprunt (remplir également la ligne 410) à compléter		250
260 Revenus fonciers taxables		260
261 Ligne 215 - (ligne 240 + ligne 250)	4.751	261
262 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)		262
263 Bénéfice (+) ou déficit (-): ligne 261 + ligne 262	4.751	263
Si nécessaire, ajoutez les éléments dont nous n'avons pas connaissance.		

Nous vous invitons à compléter ou rectifier le cas échéant les éléments ci-dessus. Si vous disposez d'autres revenus locatifs, vous devez totaliser les revenus ou déficits pour tous vos immeubles et reporter le total à la rubrique correspondante.
 Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Christelle PROMTEAU
 cpromteau@sergic.com

Dans tous les cas, veuillez vous reporter à la circulaire et au livret fiscal joints.

gestion

location

achat - vente

copropriété

Votre immeuble

VILLA BRIARDE
 N° S2 33/0506

Votre référence client

33/04346.J MG

M/ME REVELLAT EVELYNE
 129 BOULEVARD PASTEUR
 94360 BRY SUR MARNE

Evry, le 31 mars 2015

REVENUS FONCIERS 2014 pour information

Madame,
 Si vous ne pouvez - ou ne souhaitez pas - bénéficier du régime du micro foncier, vous trouverez ci-après selon les éléments en notre possession, le détail des lignes à compléter dans votre déclaration 2044 ou 2044 spéciale.

210 Recettes		
211 Loyers bruts encaissés	732	211
212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires		212
213 Subventions ANAH-indemnités d'assurance-recettes diverses		213
214 Valeur locative des propriétés dont vous vous réservez la jouissance		214
215 Total des recettes: lignes 211 à 214	732	215
220 Frais et charges		220
221 Frais d'administration et de gestion		221
222 Autres frais de gestion (20 euros par local)	82	222
223 Primes d'assurances (à compléter éventuellement)	20	223
224 Dépenses travaux d'amélioration, de réparation et d'entretien(voir 400)		224
225 Charges récupérables non récupérées au départ du locataire		225
226 Indemnités d'éviction, frais de relogement		226
227 Taxes foncières, taxes annexes, CRL payée en 2014 (à compléter)		227
228 Déductions spécifiques % de la ligne 215 (à compléter éventuellement)		228
229 Déduction pratiquée en 2014 au titre de l'amortissement à compléter		229
230 Provisions pour charges de copropriété (à compléter éventuellement)		230
231 Régularisation des provisions pour charges déduites en 2013	163	231
240 Total des frais et charges: lignes 221 à 230 - ligne 231	61-	240
250 Intérêts d'emprunt (remplir également la ligne 410) à compléter		250
260 Revenus fonciers taxables		260
261 Ligne 215 - (ligne 240 + ligne 250)	793	261
262 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)		262
263 Bénéfice (+) ou déficit (-): ligne 261 + ligne 262	793	263
Si nécessaire, ajoutez les éléments dont nous n'avons pas connaissance.		

Nous vous invitons à compléter ou rectifier le cas échéant les éléments ci-dessus. Si vous disposez d'autres revenus locatifs, vous devez totaliser les revenus ou déficits pour tous vos immeubles et reporter le total à la rubrique correspondante.
 Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Christelle PROMTEAU
 cpromteau@sergic.com

Dans tous les cas, veuillez vous reporter à la circulaire et au livret fiscal joints.

gestion
location
achat - vente
copropriété

Page: 1

Votre immeuble

VILLA BRIARDE

N° S2 33/0506

Votre référence client

33/04343.E

M/ME REVELLAT EVELYNE
129 BOULEVARD PASTEUR
94360 BRY SUR MARNE

Evry, le 31 mars 2015

REVENUS FONCIERS 2014 pour information

NATURE DES TRAVAUX	NOM & ADRESSE ENTREPRENEURS	MONTANT
Fenzar tvx électrique-dépannage urg	FENZAR ELEC 45, RUE DE L'EUROPE 91700 VILLIERS SUR ORGE	165,00
TOTAL DES TRAVAUX		165,00